

DÉPARTEMENT  
DES  
HAUTES-ALPES

ARRONDISSEMENT  
DE  
BRIANÇON

COMMUNE DE L'ARGENTIERÈRE-LA BESSÉE

Envoyé en préfecture le 06/05/2026  
Reçu en préfecture le 06/05/2026  
Publié le 06/05/2026  
ID : 005-210500062-20260430-D2026\_04\_25-DE

## EXTRAIT

### Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du **30 AVRIL 2026**

*Délibération n° 2026-04-25*

**Objet de la Délibération :**

**Désignation d'un élu titulaire et d'un élu suppléant pour représenter la commune au sein du Conseil d'administration de la maison de retraite**

**Présidence de M. Rémi ROUX,  
Maire de L'Argentière-La Bessée**

**19 membres en exercice dont :**

**1 absent et représenté : Sébastien FERRUS MACHADO qui donne procuration à Rémi ROUX**

**18 présents : Rémi ROUX, Benjamin SÉMIOND, Marie-Laure MARFOURE, Marie GUIMBERT, Michel LAPALUS, Céline BLANCHET, Françoise BRUNET, Denis FRASSIN, Cédric MIGLIACCIO, Marion NICOLAS, Stéphanie PERSICOT, Alice PRUD'HOMME, Loïc RICHARD, Jean-Pierre RIPPERT, Alain SANCHEZ, Grégory TARDY, Laurent THOUVENOT, Sylvia VIGNE**

**Soit 19 votants**

**Date de convocation :  
23 AVRIL 2026**

**Secrétaire : Françoise BRUNET**

Monsieur le maire propose de désigner un élu du conseil municipal afin de siéger, en tant que collectivité d'accueil de la résidence Guil Écrins, au Conseil d'Administration de ladite structure.

Il propose à l'assemblée de désigner Madame Françoise BRUNET comme élue titulaire et Madame Marie GUIMBERT comme élue suppléante.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal désignent, *à l'unanimité (19 voix pour)*, Madame Françoise BRUNET comme élue titulaire et Madame Marie GUIMBERT comme élue suppléante pour siéger au Conseil d'Administration de la résidence Guil Écrins.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME,

L'ARGENTIERÈRE-LA BESSÉE, LE 30 AVRIL 2026

**LE MAIRE  
Rémi ROUX**